

**COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES N°2 / 2016**  
**PLOUFRAGAN le 14 septembre 2016**

Présents : Jean-Michel ATTIBA (Pdt COT-LBA), Pierre LEMAITRE (représentant CDO 22), Monique ATTIBA (CDO 29 et référent Jeunes Juges), Serge FOURREAU (représentant CDO 35), Jacques-Yves LEGRAND (CDO 56).

Avant de traiter les points à l'ordre du jour de cette réunion de travail, la Commission des Officiels Techniques remercie tous les officiels qui ont été présents lors des compétitions qui se sont déroulées en Bretagne et en particulier les championnats de Bretagne Cadets-Seniors et Minimes.

## I / Préparation des examens 2016

► Point sur la situation par département :

Pierre LEMAITRE informe la commission que Kevin LOZACH prend la succession de Bernard TOQUET en qualité de responsable des formations d'officiels dans le 22.

**22** : 13 candidats (2 Courses, 8 Sauts, 3 Lancers)

Examen vendredi 23 septembre à 18h 30 à Ploufragan.

**29** : 26 candidats (1 Starter, 8 Courses, 7 Sauts, 10 Lancers)

Formation le 9 septembre (12 présents) et le 10 septembre (8 présents)

Examen vendredi 23 septembre à 20h à Châteaulin et samedi 24 septembre à 9h45 à Quimper.

**35** : 39 candidats (1 JA, 8 Starters, 6 Courses, 16 Sauts, 8 Lancers)

Formation les 9 et 16 septembre à Rennes

Examen vendredi 23 septembre à 19h à Rennes.

**56** : 10 candidats (1 JA, 1 Course, 5 Sauts, 3 Lancers)

Examen vendredi 23 septembre à 18h à Arradon.

► Rappel des différentes consignes

- Tous les examens sont corrigés par 3 officiels fédéraux de la spécialité ou JA.
- Sur les 3 corrections demandées, une d'entre elle sera faite hors département.
- Les candidats doivent être **licenciés** et remettre leurs **3 fiches de suivi pratique** (minimum) le jour de l'examen écrit conformément au protocole de formation et certification.
- Mise en commun des divers documents et fichiers à utiliser pour l'identification des candidats et les corrections. Ces documents seront envoyés par mail.

► Préparation et harmonisation des corrections d'examens

Eléments de réponses souhaitées

Principe de notation.

## II / Validation de nominations

► Suite à la réception des fiches de suivi pratique, sont nommés « Jeune Juge Départemental » (JJD) :

22	CAPERA VIGNES ADAM	Léa	Plumaugat A	JJD
22	CORBEL	Roch	UACA	JJD
22	ROBERT	Lénaig	UACA	JJD
22	ROBERT	Maiwenn	UACA	JJD
22	REILLY	Emie	UACA	JJD
22	RAOULT	Laetitia	TGA	JJD
29	PRIGENT	Sarah	SB	JJD
29	CHERGUI	Ayoub	SB	JJD
29	CADOU	Kilian	COA	JJD
29	NOC	Lancelot	COA	JJD
29	CARRER	Anthony	COA	JJD
29	LE GALL-BRELIVET	Julia	CAB	JJD
29	REMY	Clémence	CAB	JJD
35	GALLAIS	Bastien	SRA	JJD
35	GUEVELLOU	Anna	ASPTTR	JJD

► Suite aux résultats des examens qui se sont déroulés lors des championnats de Bretagne et après réception des fiches pratiques, sont nommés JJR de spécialité (Jeune Juge Régional + Spécialité) :

22	CAPERA VIGNES ADAM	Léa	Plumaugat A	JJR Lancers
29	CADOU	Kilian	COA	JJR Lancers
29	NOC	Lancelot	COA	JJR Sauts
29	CARRER	Anthony	COA	JJR Sauts
29	LE GALL-BRELIVET	Tristan	CAB	JJR Sauts
29	KERMARREC	Faustine	SDAL	JJR Sauts
35	MAURON	Marie	ASPTTR	JJR Sauts
35	VAIDY	Coline	HBA	JJR Lancers
35	LE MOAL	Camille	HBA	JJR Sauts
35	CHAGOT	Clervie	HBA	JJR Sauts
35	GOUEZ	Ludivine	HBA	JJR Sauts
35	LE MANACH	Maxime	HBA	JJR Sauts
35	BERNIER	Victor	HBA	JJR Sauts
35	ETIENNE	Rozenn	HBA	JJR Sauts
35	NEVEUX	Manon	HBA	JJR Sauts
35	LE PENDEVEN	Marie	HBA	JJR Sauts
35	LE GUYON	Léa	HBA	JJR Sauts
35	FAUSEL	Théo	HBA	JJR Lancers
35	TULOU	Pol	HBA	JJR Lancers

► Suite à la réception des dossiers complets de la session 2015, sont nommés Officiel Régional

22	COLLOBER	Théo	UACA	JSR
35	LEBRETON	Maelenn	HBA	JLR

► Nomination validée sur proposition de la CRM

35	MARCHESSOU	Pierre	SRA	JMR
----	------------	--------	-----	-----

### **III - Questions diverses**

- Nominations sur dossier d'évaluation : elles seront validées lors de la COT d'octobre en même temps que les nominations suite à l'examen 2016.

- Validité des qualifications : les officiels ont tous reçu de la fédération des courriels leur indiquant la fin de validité de leurs qualifications. Ce sont des envois du SIFFA qui ne concernent pas toutes les qualifications (certaines ne sont plus attribuées et ne peuvent donc pas être prorogées).

Cependant, il est important de rappeler aux officiels réellement concernés que participer à une session de formation ou de remise à niveau ne suffit pas ; il est aussi demandé une présence régulière dans les jurys des compétitions.

**Prochaine réunion de travail (correction des examens et nominations)  
mercredi 19 octobre à 18h à Ploufragan**

Jean-Michel ATTIBA  
Président de la COT